

Sommaire :

Nomination

Nomination

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU : La Proclamation en date du 22 Décembre 1965

VU : Le Décret n°144/PR du 24 Décembre 1965 portant formation du Gouvernement et fixant la composition des Cabinets Ministériels ;

VU : Le Décret n°12/PR/MFAEP du 14 Février 1964 nommant M. BAKARY Dourossimi Saliou, Directeur de la Comptabilité au Ministère des Finances et des Affaires Economiques ;

VU : les nécessités de service ;

SUR LA PROPOSITION du Ministre des Finances et des Affaires Economiques :

Le Conseil des Ministres entendu,

DE C R E T E

ARTICLE 1er. Monsieur MABUDU Léonerd, Inspecteur de 1ère Classe 1er Echelon, des Trésoreries, est nommé Directeur de la Comptabilité au Ministère des Finances et des Affaires Economiques à Porto-Novo, en remplacement de M. BAKARY Dourossimi Saliou remis à la disposition du Trésorier-Payeur National.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui abroge celui n°12/PR/MFAEP du 14 Février 1964 sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 4 Février 1966

par le Président de la République,

Le Ministre des Finances et des  
Affaires Economiques

Général Christophe S O G L O

N. S O G L O

A M P L I A T I O N S

PR .....	5	CF .....	1
Ministères	9	Trésor .	2
MFAE .....	5	JORD ...	1
Intéressés	2		
SGG 4		Gde Chanc.	1
IAA 2			-